

F-Hénin-Beaumont: drinking-water distribution

OJ S 77/2012 20/04/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin

Postal address: 242 boulevard A. Schweitzer, BP 129

Town: Hénin-Beaumont Cedex

Postal code: 62253

Country: France

For the attention of: M. le président

Telephone: +33 321797223

Fax: +33 321497520

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglo-henincarvin.fr>Address of the buyer profile: <http://marchespublics.agglo-henincarvin.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: collectivité territoriale

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Délégation du service public de distribution d'eau potable de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

NUTS code FR302 Pas-de-Calais

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Procédure de délégation, en application des articles L. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT).

Le contrat est une délégation par affermage du service public de distribution d'eau potable des 14 communes de l'agglomération.

Le futur contrat d'affermage sera conclu pour une durée de 10 ans, du 1.1.2013 jusqu'au 31.12.2022. L'exploitation du service pour la commune de Montigny-en-Gohelle n'interviendra qu'à la date prévisionnelle suivante: 5.2.2015.

L'exploitation du service pour la commune d'Hénin-Beaumont n'interviendra qu'à la date prévisionnelle suivante: 1.7.2016.

II.1.6. CPV code(s)

65111000 Drinking-water distribution

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Caractéristiques principales du service (données 2010):

Nb de clients:

- usagers domestiques ou assimilés: 51 138,
- usagers autres que domestiques: 88.

Volumes vendus:

- usagers domestiques ou assimilés: 4 484 205 m3,
- usagers autres que domestiques: 495 042 m3.

Caractéristiques du réseau:

- longueur de canalisations de distribution (hors branchements): environ 625 km,
- nb de branchements: environ 45 000.

Le périmètre de l'affermage comprend l'ensemble des réseaux ou ouvrages indiqués ci-dessus.

Les caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire seront principalement les suivantes:

- le fonctionnement, la surveillance, l'entretien et la maintenance des installations du service de distribution d'eau,
- la réalisation des travaux de réparation des canalisations (réseaux principaux et branchements), des tampons de voirie,
- un service d'astreinte,
- le suivi des relations avec les abonnés,
- la tenue à jour du SIG et de la modélisation des réseaux,
- la fourniture à la collectivité de conseil, avis et mises en garde sur toutes les questions intéressant la bonne marche de l'exploitation et sa qualité globale,
- la perception auprès des usagers de la part eau potable au titre de la délégation,
- la perception auprès des usagers et le reversement des parts eau potable et

assainissement à la collectivité; des parts assainissement aux délégataires assainissement ainsi que des taxes et redevances à l'agence de l'eau,
— l'approvisionnement en eau potable lequel sera assuré par des achats d'eau en gros au délégataire du service public de production d'eau potable de la CAHC ainsi qu'à Eaux du Nord, via des compteurs installés par la collectivité en entrée de réseau (en place au 31.12.2012). Les conditions d'approvisionnement en eau définies dans le projet de contrat et le règlement de consultation devront être respectées par tous les candidats pour l'élaboration de leurs offres.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Cautionnement prévu dont le montant est prévu dans le cahier des charges.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le délégataire sera rémunéré directement par les redevances perçues auprès des abonnés du service affermé.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidatures en groupement sont admises. Le groupement doit être solidaire ou conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit de se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Les groupements devront rester intangibles durant toute la durée de la consultation.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — lettre de candidature, signée du dirigeant, accompagnée des documents l'habilitant à la signature (formulaire DC1),

— copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (formulaire DC2),

— attestation que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir,

— attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1 et L. 8241.1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre État de l'Union européenne (formulaire DC1),

— attestation sur l'honneur que le candidat est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, ou équivalent

pour les candidats étrangers non établis en France, datée et signée en original (formulaire DC1),

— attestation que le candidat n'a pas fait l'objet, depuis moins de 5 ans d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue par l'article 174 du code général des impôts ou une infraction de même nature dans un autre État de l'Union européenne (formulaire DC1),

— attestation que le candidat n'est pas en état de faillite personnelle au sens de l'article L. 640-1 du code de commerce ou d'une procédure équivalente régie par un droit étranger (formulaire DC1),

— justificatif datant de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait K-Bis) ou tout document équivalent.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Formulaire DC1 et DC2 et/ou les documents suivants:

— déclaration sur l'honneur concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère le présent avis réalisées au cours des 3 derniers exercices (DC2), les bilans, comptes de résultat et annexes ou documents équivalents des 3 derniers exercices,

— attestations et certificats prévus par l'article 8 du décret n° 97-638 du 31.5.1997 confirmant que le candidat est à jour de ses obligations fiscales ou sociales (ou pour les candidats non établis en France, règles d'effets équivalents). A ce titre, le candidat produira une déclaration NOTI2 ou des certificats attestant qu'il satisfait à ses obligations en matière fiscale et sociale. En ce qui concerne les impôts, taxes et cotisations sociales, le candidat fait une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée (formulaire DC1),

— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels datant de moins de 3 mois.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— déclaration sur l'honneur concernant les effectifs du candidat et l'importance d'encadrement pour chacune des 3 dernières années, ou depuis la date de création de l'entreprise (si moins de 3 ans),

— présentation des capacités techniques du candidat comprenant les références acquises par le candidat en matière d'exploitation et de gestion de services de taille comparable à celles du service délégué ou toute autre référence pertinente,

— déclaration indiquant les effectifs moyens et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années et indiquant leurs qualifications,

— déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,

— titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise,

— note précisant l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public, et décrivant notamment l'organisation générale, les procédures qualité, la capacité à gérer les situations de crise.

En cas de réponse sous forme de groupement, l'ensemble des pièces énumérées ci-dessus devra être fourni pour chacun des membres du groupement. La lettre de candidature précisera l'identité du mandataire du groupement, y seront joints les pouvoirs donnés au mandataire pour représenter les co-traitants.

La justification de la capacité financière et professionnelle et de l'aptitude à assurer la continuité du service pourra être apportée par tout moyen à la convenance du candidat (notamment en ce qui concerne les sociétés nouvellement créées).

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

12DSP01B

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.6.2012 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Seules seront ouvertes les offres des candidats dont la candidature aura été acceptée

préalablement. Les candidats peuvent dès à présent retirer le dossier de consultation en formulant impérativement leur demande par télécopie au +33 321497520, à l'attention du service de la commande publique de la communauté d'agglomération Hénin-Carvin. Les dossiers de consultation sont envoyés gratuitement par Cédérom. Le dossier de consultation ne sera pas transmis sous format papier. Les demandes de dossier doivent parvenir à la communauté d'agglomération Hénin-Carvin quinze jours au plus tard avant la date de remise des candidatures et offres.

Modalités de présentations des candidatures et des offres:

Les candidats transmettent leur candidature et leur offre sous enveloppe unique et anonyme portant la mention "Délégation du service public de distribution d'eau potable de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin - ne pas ouvrir avant la séance en commission", qui devra être envoyée sous pli cacheté, par voie postale en recommandé avec accusé de réception à l'attention de M. le président de la Communauté d'agglomération Hénin-Carvin - 242 Bd A. Schweitzer - BP 129 - 62253 Hénin-Beaumont Cedex, FRANCE ou envoyée par tout moyen présentant des garanties équivalentes ou remise contre récépissé aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 9:00-12:00/14:00-17:00 (16:00 le dernier jour).

L'enveloppe unique contient deux plis distincts cachetés:

- une enveloppe fermée "Candidature" contenant les pièces visées au III 2 du présent avis,
- une enveloppe fermée "Offre" contenant l'ensemble des documents listé dans le règlement de la consultation.

Le candidat devra tenir compte du délai d'acheminement pour que les plis parviennent à la date fixée. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure fixées par le présent avis, ne seront pas ouverts et seront renvoyés à leurs auteurs.

La transmission par voie électronique n'est pas autorisée.

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1, DC2 et NOTI2 (disponibles à l'adresse suivante: <https://www.economie.gouv.fr>).

Délai de validité des offres: 160 jours à compter de la date de remise des offres. Ce délai sera réinitialisé d'office à chaque remise de nouveaux éléments par les candidats dans le cadre des négociations.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 16.4.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée

Town: Lille

Postal code: 59800

Country: France

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320631347

Internet address: <http://lille.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les candidats sont informés que les recours peuvent être introduits comme suit: référé précontractuel (art L.551-1 du code de justice administrative): la requête en référé doit être introduite avant la conclusion du contrat, soit dans les 11 jours à compter de la publication de l'avis d'intention de conclure,

- recours pour excès de pouvoir (article R421-1 du code de justice administrative): dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ou de la notification de la décision faisant grief,
- recours de pleine juridiction: pour tout candidat évincé contestant la légalité de tout ou partie du contrat conclu, et le cas échéant pour obtenir le versement de dommages et intérêts, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

16.4.2012